

A ces causes, nous demandons humblement que le Parlement rejette le plan de la Société canadienne des postes et enjoigne à celle-ci de livrer le courrier à tous les contribuables canadiens sans distinction.

[Traduction]

Ces pétitions, monsieur le Président, émanent de St. Joseph et de Shediac au Nouveau-Brunswick. Ces pétitions proviennent également de Hull, de Boucherville et de Chapleau.

• (1210)

J'attire également votre attention, monsieur le Président, sur l'inquiétude ressentie à Dorchester, au Nouveau-Brunswick, à propos de l'augmentation des tarifs postaux, particulièrement du courrier de deuxième classe, qui va compromettre la distribution de nombreux magazines, revues et journaux régionaux, ainsi que celle des publications religieuses.

Le projet de la Société canadienne des postes d'adopter des superboîtes partage les citoyens canadiens en deux catégories: ceux des villes et ceux des zones rurales. Ils estiment que la fermeture des bureaux de poste ruraux va supprimer la présence fédérale dans de nombreuses localités et va compromettre l'efficacité du service postal qui est vitale dans les zones rurales.

Ils demandent au Parlement de rejeter le plan d'ensemble de la Société canadienne des postes et de lui enjoindre de distribuer le courrier à tous les contribuables canadiens sans faire de discrimination.

[Français]

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, je veux déposer aujourd'hui des pétitions qui nous viennent de Winnipeg, au Manitoba. Ces citoyens demandent humblement au Parlement de rejeter les propositions qui augmenteront le prix des médicaments pour les Canadiens et les Canadiennes, et ce, dans le projet de loi C-22.

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, j'ai ici plusieurs pétitions qui viennent d'un peu partout au Canada, surtout de la région de Montréal et aussi de la province de la Colombie-Britannique.

Monsieur le Président, dans toutes ces pétitions, les gens déclarent humblement que le monopole accordé aux compagnies pharmaceutiques innovatrices ne permettront pas la concurrence des produits pharmaceutiques génériques moins coûteux, résultant en une augmentation du prix des médicaments pour les consommateurs et consommatrices canadiens et par une réduction sérieuse de la possibilité pour nombre de gens d'acheter des médicaments dont ils ont besoin; et que les modifications proposées à la Loi sur les brevets affecteront directement tous les Canadiens et Canadiennes qui ne sont pas couverts par les programmes d'assurance-médicaments gouvernementaux ou privés; et que les modifications proposées à la Loi sur les brevets sont un autre bon exemple des concessions du gouvernement canadien aux États-Unis dans les négociations en vue d'ententes de libre-échange, au détriment des consommateurs et consommatrices moyens.

Pétitions

[Traduction]

LA FERMETURE D'UN BUREAU D'ENVOI DIRECT PAR LA POSTE À THUNDER BAY

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai plusieurs pétitions à déposer aujourd'hui, lesquelles ont toutes été dûment certifiées en vertu des dispositions de l'article 106 du Règlement.

La première liasse est signée par plus de 300 personnes qui habitent dans les circonscriptions de Thunder Bay—Nipigon et de Thunder Bay—Atikokan. Ils présentent une pétition à la Chambre au sujet de la fermeture d'un bureau d'envoi par la poste du centre d'emploi du Canada à Thunder Bay. Ils disent que cette décision obligera les prestataires du nord-ouest de l'Ontario à poster directement leurs cartes à Belleville, en Ontario, plutôt qu'à Thunder Bay. Pour cette raison, bon nombre d'entre eux ne recevront pas leurs chèques à temps. De plus, s'il y a des problèmes, leurs chèques seront retardés de plusieurs semaines en raison des changements administratifs. Ils demandent au gouvernement d'annuler cette décision.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE—LA PERTE POSSIBLE DE PRESTATIONS.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, la deuxième pétition, signée par plus de 100 habitants de Thunder Bay, porte sur le rapport Forget concernant l'assurance-chômage. Ils s'inquiètent à propos du transfert des prestations à l'extérieur des régions. Ils s'opposent à l'annualisation du programme d'assurance-chômage et ils demandent au gouvernement de rejeter cette proposition et d'améliorer les services qui leur sont offerts.

ON APPUIE LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ SUR LA RECONNAISSANCE DU STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, la dernière pétition que je veux déposer est signée par des habitants des régions de St. Catharines, Welland et Niagara Falls dans le sud de l'Ontario. Elle porte sur le rapport du comité permanent du Parlement concernant l'immigration.

Elle dit que le comité propose une nouvelle procédure pour la détermination du statut de réfugié plus expéditive et plus équitable que celle qui est actuellement employée.

Elle signale aussi que le rapport a l'appui de tous les partis de la Chambre ainsi que du Conseil canadien des églises, de l'Association du Barreau canadien, du Congrès juif canadien et d'autres groupes et d'autres personnes. Ils demandent que cette procédure soit adoptée par le gouvernement du Canada.

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai plusieurs pétitions à soumettre aujourd'hui. La première que j'ai le plaisir de présenter a été dûment approuvée quant au fond et à la forme, conformément à l'article 106 du Règlement.

Les pétitionnaires sont des citoyens de Toronto, Oakville, Etobicoke, York-Nord, Woodbridge et Brampton, en Ontario. Ils affirment que les bouleversements que connaissent de nombreuses régions du monde poussent certaines personnes à venir chercher la sécurité au Canada, que notre pays s'est doté de bonnes normes pour la reconnaissance du statut de réfugié, mais que le processus d'examen a cédé sous les pressions attendues qu'il a subies. Les pétitionnaires ajoutent que le comité parlementaire permanent a proposé, pour établir le statut de